



Edité le : 23/12/2025

Rapport d'analyse Page 1 / 3

CA GARD RHODANIEN - POLE AMENAGEMENT
TERRITOIREMAISON ENVIRONNEMENT
1007 ROUTE DE VENEJAN
30200 ST NAZAIRE

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par (**).

Identification dossier :	LSE25-181964	
Identification échantillon :	LSE2512-17549-1	Analyse demandée par : ARS DD DU GARD
N° Analyse :	00190028	N° Prélèvement : 00188578
Nature:	Eau à la production	
Point de Surveillance :	STATION DE LA BARANDONNE	Code PSV : 0000000904
Localisation exacte :	SORTIE DE LA BARANDONNE	
Dept et commune :	30 PONT-SAINT-ESPRIT	
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 44,2804636300	Y : 4,6374608200
UGE :	2490 - AGGLOMERATION GARD RHODANIEN VEOLIA	
Type d'eau :	T1 - ESO A TURB <2 SORTIE PRODUCTION	
Type de visite :	P1	Type Analyse : P1
Nom de l'exploitant :	VEOLIA EAU - CGE- GARD 256 CHEMIN DU VIGET PLAINE DE CROUPILLAC - BP 2 9 30104 ALES CEDEX	Motif du prélèvement : CS
Nom de l'installation :	STATION BARANDONNE	Type : TTP
Prélèvement :	Prélevé le 16/12/2025 à 11h13 Réception au laboratoire le 16/12/2025 à 15h22 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / CHAPEL Claire - LSEHL Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine	Code : 000738
Traitement :	CHLORE	

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement. La référence de l'échantillon, sa nature, toute information liée à un traitement en amont du prélèvement ainsi que la date de prélèvement, si celui-ci a été réalisé par le client, sont des informations fournies par ce dernier

Date de début d'analyse le 16/12/2025 à 17h53

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
------------------------	-----------	--------	----------	--------	----	--------------------	-----------------------	--------

.../...

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité		Références de qualité	
Mesures sur le terrain										
Température de l'eau	11P1@	16.1	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0			25	#
pH sur le terrain	11P1@	7.4	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	1.0		6.5	9	#
Chlore libre sur le terrain	11P1@	0.50	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03				#
Chlore total sur le terrain	11P1@	0.59	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03				#
Bioxyde de chlore	11P1@	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013	0.06				
Analyses microbiologiques										
Microorganismes aérobies à 36°C 44h (PCA) (**)	11P1@	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222					#
Microorganismes aérobies à 22°C 68h (PCA) (**)	11P1@	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222					#
Bactéries coliformes à 36°C (**)	11P1@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - version 2000				0	#
Escherichia coli (**)	11P1@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - version 2000		0			#
Entérocoques intestinaux (Streptocoques fécaux) (**)	11P1@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2		0			#
Caractéristiques organoleptiques										
Aspect de l'eau	11P1@	0	-	Analyse qualitative						
Odeur	11P1@	Chlore	-	Méthode qualitative						
Saveur	11P1@	Chlore	-	Méthode qualitative						
Couleur apparente (eau brute)	11P1@	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887	5				#
Couleur vraie (eau filtrée)	11P1@	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887	5			15	#
Couleur	11P1@	0	-	Qualitative						
Turbidité	11P1@	< 0.10	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1	0.10			2	#
Analyses physicochimiques										
Analyses physicochimiques de base										
Conductivité électrique brute à 25°C	11P1@	519	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888	50		200	1100	#
TAC (Titre alcalimétrique complet)	11P1@	22.70	° f	Potentiométrie	NF EN ISO 9963-1	0.50				#
TH (Titre Hydrotimétrique)	11P1@	24.36	° f	Calcul à partir de Ca et Mg	Méthode interne M_EM144	0.06				#
Carbone organique total (COT)	11P1@	0.52	mg/l C	Oxydation par voie humide et IR	NF EN 1484	0.2			2	#
Cations										
Calcium dissous	11P1@	86.9	mg/l Ca++	ICP/AES après filtration	NF EN ISO 11885	0.1				#
Magnésium dissous	11P1@	6.4	mg/l Mg++	ICP/AES après filtration	NF EN ISO 11885	0.05				#
Ammonium	11P1@	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	Méthode interne M_J077	0.05			0.10	#
Anions										
Chlorures	11P1@	9.8	mg/l Cl-	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-1	0.1			250	#
Sulfates	11P1@	28	mg/l SO4--	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-1	0.2			250	#
Nitrates	11P1@	10	mg/l NO3-	Flux continu (CFA)	NF EN ISO 13395	0.5	50			#
Nitrites	11P1@	< 0.01	mg/l NO2-	Flux continu (CFA)	NF EN ISO 13395	0.01	0.10			#
Pesticides										
Pesticides divers										

Edité le : 23/12/2025

Identification échantillon : LSE2512-17549-1

Destinataire : CA GARD RHODANIEN - POLE AMENAGEMENT TERRITOIRE

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	#
Chlorothalonil R 471811	11R471811	0.125	µg/l	HPIC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M ET116	0.020			

LQ = limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques

11P1@ ANALYSE (P1) EAU A LA PRODUCTION (ARS11-2020)

11R471811 ANALYSE R471811= CHLOROTHALONIL R471811 (aRS11-2023)

Eau respectant les limites et références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et par les articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique pour les eaux de consommation humaine pour les paramètres analysés.

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Les valeurs en gras, italiques et soulignées sont non conformes aux seuils indiqués dans le rapport d'analyse.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

Nicolas ROUX
Valideur technique

